Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203317-20240226-092024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/02/2024 Publication : 26/02/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

## DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 15 Nombre de conseillers présents : 11 Nombre de conseillers votants : 14

Le quinze Février deux mil vingt-quatre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de VILLEMONTAIS s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Mairie de Villemontais sous la présidence de Madame GAUME Marie Françoise

Date de convocation du conseil municipal : le 06 Février 2024

Etaient présents: GAUME Marie-Françoise, Maire, NERON Pascal, Adjoint, GAUDARD Bernard, GUICHERD Cyril, Conseillers Délégués-BASSOT Christine - CORNET-MONAT Béatrice - BELOT Jean Luc - MOUILLER Annie - NERON Sylvie - CUISSET Betty - PROVOST Eric

Etaient excusés :

LASSAIGNE Sébastien qui a donné pouvoir à GUICHERD Cyril ALLEGRE Jean Marc qui a donné pouvoir à NERON Pascal TRAVARD Patricia qui a donné pouvoir à Marie Françoise GAUME ROUCHON Dominique qui a donné pouvoir à MOUILLER Annie

Secrétaire de séance : BELOT Jean Luc

## **OBJET: AUTORISATION DE CREDIT**

Madame le Maire rappelle qu'en application de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire peut engager, liquider et mandater les dépenses dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice précédent, sous réserve d'y avoir été préalablement autorisé par le Conseil Municipal.

Aussi, Madame le Maire propose au conseil municipal de l'autoriser pour le budget communal à opérer, si besoin, les dépenses selon les montants suivants :

Chapitre 23: Immobilisations en cours

247 713.98 €

Le quart de cette somme peut être engagé en investissement avant vote du budget.

Chapitre 23: Immobilisations en cours

60 000.00 €

Chapitre 21: Immobilisations corporelles

1 928.49 €

Soit un total de 61 928.49 €

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Madame le Maire et à l'unanimité de ses membres :

décide d'engager des dépenses d'investissement 2024 dans la limite du quart des crédits ouverts.
 Au Registre, tous les membres présents ont signé,
 Copie conforme au Registre

La secrétaire de séance, BELOT Jean Luc Fait à Villemontais, 15 Février 2024 Le Maire, GAUME Marie Françoise